

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE L'EQUIPE COLLEGIALES DU 8 JANVIER 2011

Notre réunion d'hiver a eu lieu à la Sorbonne le samedi 8 janvier 2011 en présence de 13 participants, au nombre desquels nous avons eu le plaisir d'accueillir Dominique Iogna-Prat, directeur de l'axe Eglise, corps social, du LAMOP, et Arnaud Lefevre (qui nous propose sa collaboration pour les collégiales du diocèse de Tours et en particulier, Saint-Martin de Tours).

La matinée fut consacrée à une nouvelle démonstration du fonctionnement de la base de données pour les collègues absents à la dernière réunion et à l'examen des notices déjà entrées depuis septembre 2010 (la base a été mise à disposition le 9 septembre). Cela a suscité une longue discussion à propos des questions soulevées par ces saisies de la part des rédacteurs de notices et des derniers ajustements nécessaires, pris en compte par notre ingénieur Georges-Xavier Blary. Ceux-ci sont portés dans le mode d'emploi de la saisie des notices qu'il convient d'utiliser pour toute nouvelle saisie. Il sera consultable dans le site « Collégiales » quand celui-ci sera mis en ligne. D'ici 2012, il faudra avoir atteint le seuil de 25 % de notices entrées dans la base (en privilégiant les diocèses situés sur la façade est de la France) afin qu'elle permette des interrogations satisfaisantes. Une rubrique du site contiendra une liste des collégiales incertaines.

L'après-midi a commencé par l'exposé de questions diverses. Le colloque sur *Brioude aux temps féodaux (XIe siècle-fin XIIIe siècle), cultes, pouvoirs, territoire et société*, largement centré sur la collégiale Saint-Julien, aura lieu du 15 au 17 juin 2011. Hervé Chopin et moi-même proposons une communication (sur les collégiales du diocèse de Clermont au Moyen Age central pour replacer Saint-Julien dans un plus large contexte et un bilan, entre autres à partir de la base, sur les phénomènes de régularisation / sécularisation des chapitres à cette époque).

Le projet ANR Corelpa s'est clos à la fin de janvier 2011, notre participation aura été le colloque de Montpezat-de-Quercy et sa publication (*cf. infra*).

J'avais prévu de présenter deux publications de l'équipe, le livre sur *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Age à la Révolution*, sorti des presses des PULIM à la toute fin de l'année 2010 et le livre sur *Les collégiales et la ville dans la province ecclésiastique de Reims (IX<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*. Seul le premier volume a pu être présenté car le second a pris quelques jours de retard pour l'impression finale, il sera présenté à la réunion d'été. Il sera offert à Hélène Millet, à laquelle il est dédié, à la prochaine réunion des *Fasti Ecclesiae Gallicanae*. Il contient 14 contributions dont les conclusions par P. Demouy, une introduction qui fait un point sur les quelques 200 collégiales de la province et un index des établissements cités dans les articles. Avec ces publications, certaines grandes lignes sur les types de collégiales présents ou non dans les deux provinces et sur leur chronologie commencent clairement à se dessiner.

Notre dernier colloque à Montpezat-de-Quercy fut une fructueuse rencontre, tant sur le plan scientifique, dans le cadre d'une très belle, région que sur celui des moments de discussions et de visites. Il s'agit maintenant d'en prévoir la publication, pas avant 2013 dans la mesure où nous sommes tenus par ce délai dans le cadre des travaux du projet Corelpa. Elle aura Brepols comme maison d'édition, au sein d'une collection nouvelle nommée *Ecclesia militans*. Notre discussion a porté sur les modalités et les exigences de cette publication, centrée sur la problématique du colloque (l'intervention de la curie pontificale dans le cours de l'histoire des collégiales), augmentée dans la mesure du possible de plusieurs contributions. Le colloque a en effet montré assez clairement à partir des exemples du Poitou, du Lyonnais, etc. que l'historiographie de la question méritait d'être reprise, notamment sur la notion de politique bénéficiaire.

Quant au projet de colloque suivant, nous maintenons l'idée d'une thématique qui

associe les évêques et les collégiales, évêques dans leur rôle de fondateurs et d'organiseurs de la vie diocésaine, là où il semble qu'il y ait aussi de nouvelles perspectives historiographiques à mettre en évidence. Plusieurs noms de collègues à solliciter ont été évoqués pour un colloque qui pourrait se tenir en 2013.